

De: Direction Générale des Finances Publiques [ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr]
Envoyé: mardi 8 octobre 2019 05:28
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: Taxe d'habitation. Votre avis d'impôt est en ligne.



Nouveaux documents disponibles

Bonjour,

Vous avez opté pour l'avis en ligne de taxe d'habitation. Cet avis est désormais disponible dans l'espace particulier d'impots.gouv.fr (ou dans l'application mobile).

[Accéder à mon espace](#)

La Direction générale des Finances publiques

Des questions sur le prélèvement à la source ?

Rendez-vous sur prelevementalasource.gouv.fr.

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?



Pour plus d'information, rendez-vous sur oups.gouv.fr

Savez-vous à quoi servent vos impôts ?

Découvrez-le sur le site aquoiserventmesimpots.gouv.fr.

Pour votre sécurité :

- **ne répondez jamais** à un courriel vous demandant votre **numéro de carte bancaire** ou une **copie de vos pièces d'identité**.
- **vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur des messages avant de les ouvrir**. Pour la DGFiP, la partie droite de l'adresse doit être égale à **@dgfip.finances.gouv.fr**. Sinon il ne s'agit pas d'un message de la DGFiP.

Retrouvez la DGFIP sur :



Twitter



Facebook